



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°061/2021 – FINANCES

Le Mercredi 30 juin 2021,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le jeudi 24 juin 2021, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lorrain MERCKAERT, Maire.

Présents : M. MERCKAERT; M. CACHIN; Mme TOUSSAINT; M. LE DORZE; Mme ABHAY; M. BRUNEEL; Mme GARNIER; M. BOUSSARD; Mme DIZES; M. JUNES; Mme LAKHLALKI-NFISSI ; M. CRETIN ; Mme LOGANADANE; M. HAREL; Mme CARON; M. TORBAY; Mme BASQUE; M. DIANKA ; Mme COCHEREAU; Mme ISSARTEL; M. LE COQUIL; M. CHAUDOT; Mme ESNOUF; M. MHANNA; Mme DIN; M. MOIGNO; M. GASQ; Mme SCAO ; M. ANDRE ; Mme TESSE; M. DEJEAN;

Pouvoirs : Mme BASTONI (Pouvoir à Monsieur le Maire)
M. BEURIOT (Pouvoir à M. GASQ)
Mme COURCOUX (Pouvoir à M. MOIGNO)
Mme DE LA VAISSIERE (Pouvoir à Mme DIZES)
Mme GERARD (Pouvoir à M. BOUSSARD)
M. JOUGLET (Pouvoir à M. CRETIN)
M. ROUESNE (Pouvoir à M. LE DORZE)

Absente : Mme SACCHI

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Eric-Alain JUNES est désigné pour remplir cette fonction.

TARIFS MUNICIPAUX 2021/2022

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°78/2016 du 26 septembre 2016 relative aux modalités de calcul du quotient familial – règlement des prestations périscolaires,

Vu la délibération n°124/2002 du 4 novembre 2002 instaurant une modification des modalités d'inscription et de paiement des prestations périscolaires,

Vu la délibération n°70/2003 du 23 juin 2003 relative au règlement des services rendus,

Vu les délibérations n°22/2003 du 24 mars 2003 et n°58/2004 du 14 juin 2004 relatives au paiement des prestations par prélèvement bancaire,

Vu la délibération n°44/2004 du 5 avril 2004 relative à la révision des tarifs de concession du cimetière,

Vu la délibération n°65/04 du 14 juin 2004 relatives aux tarifs municipaux 2004/2005 et redevances et fixant notamment les conditions d'inscription et de dégressivité pour les activités culturelles,

Vu la délibération n°106/2004 du 2 juillet 2004 relative aux règlements des conservatoires de musique, d'art, de l'école de théâtre et des activités manuelles,

Vu la délibération n°089/2018 du 24 septembre 2018 relative au déplafonnement du barème plafond fixé annuellement par la CAF et l'actualisation des ressources plancher et plafond fixé par la CAF,

Vu la délibération n°078/2020 du 6 juillet 2020 relative aux tarifs communaux 2020/2021,

Vu l'avis de la Commission des Finances et de la Commande publique du 14 juin 2021

Considérant les crédits inscrits au budget 2021,

Considérant la volonté du conseil de procéder au maintien des tarifs à l'exception de tarifs Jeunesse vie de quartiers et de la culture,

Considérant que la crise sanitaire et les mesures imposées par le gouvernement ont fortement impacté le déroulement des activités,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 :

De fixer la grille des quotients, applicables du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022, comme suit :

Tranche		Quotient
jusqu'à	761.00 €	A
de 761,01 € à	1 013.80 €	B
de 1 013,81 € à	1 218.70 €	C
à partir de	1 218.71 €	D

Article 2 :

De fixer les tarifs pour l'année scolaire 2021/22, et ce, à compter du 1er septembre 2021, comme suit :

A. Activités scolaires et périscolaires

La restauration scolaire :

Quotient	A	B	C	D	Ticket (*)	H.C. (**)
Tarif unitaire	1.27 €	1.92 €	2.56 €	3.20 €	3.84 €	4.35 €

(*) : Bénéficiaire du ticket : les enfants, le personnel communal et les enseignants - les enfants non inscrits sont facturés au tarif ticket

(**) : HC = Hors commune

Les enfants scolarisés dans une ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), quelle que soit la commune de résidence, se verront appliquer le tarif correspondant à leur quotient familial.

Les centres de loisirs :

Quotient	A	B	C	D	H.C. (*)
1 journée (vacances)	10,24 €	12,01 €	13,22 €	14,43 €	48,23 €
1/2 journée période scolaire matin ou après midi	4,49 €	5,05 €	5,33 €	5,62 €	21,94 €
1 restauration du mercredi	1,27 €	1,92 €	2,56 €	3,20 €	4,35 €
1/2 journée vacances scolaires sans repas	7,95 €	8,79 €	9,45 €	9,90 €	32,78 €
1/2 journée vacances scolaires avec repas	facturation journée complète				

(*) Hors commune

Majoration	
Enfant non inscrit	Majoration de 100 % du tarif selon quotient
Réservation après J-15 pour les vacances (glissant)	Majoration de 10 % du tarif selon quotient
Annulation après J-15 pour les vacances (glissant)	Paiement de la réservation selon quotient
Dépassement d'horaire	4,90 € le premier quart d'heure Majoration de 10% par quart d'heure supplémentaire sur la période de facturation

Le pôle science

Pôle sciences	Tarif
1/2 journée / enfant	8.00 €
Journée enfant	13.00 €

Les accueils périscolaires et les études :

Tarif unitaire par jour de fréquentation	Tarif unique	A	B	C	D	H.C. (**)
Accueil du matin ou du soir (*)	-	1,84 €	1,97 €	2,11 €	2,29 €	4,31 €
Vacation exceptionnelle	4,90 €	-	-	-	-	-
Dépassement d'horaire	4,90 € le premier quart d'heure Majoration de 10% par quart d'heure supplémentaire sur la période de facturation					

(*) : en cas de garderie matin et soir, le tarif est doublé

(**) : HC = Hors commune

B. Activités des Maisons de quartier (MDQ)

Activités avec tickets :

Activités des MDQ avec tickets	Adulte	Jeune (<18 ans)	Famille 1 ¹	Famille 2 ²	Nombre de tickets demandés	Valeur des tickets
Adhésion annuelle	12,30 €	5,80 €	17,50 €	24,70 €	-	-
Activités des MDQ avec tickets						
Carte "Pass Activité" initiale		15,80 €				
Carte "Pass Activité" renouvelée		10,00 €				
Pour les activités comprises entre ... € et ...€						
3,00 € et 5,99 €	-	-			1	3,10 €
6,00 € et 9,99 €	-	-			2	6,20 €
10,00 € et 14,99 €	-	-			3	9,30 €
15,00 € et 19,99 €	-	-			4	12,40 €
Au-delà, un ticket supplémentaire par tranche de 5 €						

¹Famille 1 : famille monoparentale avec un adulte et enfant(s) de moins de 11 ans à 17,50 €²Famille 2 : famille avec 2 adultes et enfant(s) de moins de 11 ans à 24,70 €

Activités hors tickets :

Activités des MDQ hors tickets	Adulte	Jeune (<18 ans)	Adhérent (commune)	HC (*)
Adhésion annuelle (lqnymontains)	12,30 €	5,80 €		-
Tarifs des activités :				
Atelier < 1h / trimestre	-	-	15,90 €	31,80 €
Atelier > = 1h et < 1h30 / trimestre	-	-	23,85 €	47,70 €
Atelier > = 1h30 et < 2h / trimestre	-	-	31,80 €	63,60 €
Atelier > = 2h et < 2h30 / trimestre	-	-	39,75 €	79,50 €
Atelier > = 2h30 / trimestre	-	-	47,70 €	95,40 €
Soirée avec spectacle et restauration	adulte et jeune ≥ 13 ans	-	9,30 €	13,80 €
	enfant <13 ans	-	6,90 €	10,50 €
Soirée convivialité	adulte et jeune ≥ 13 ans	-	5,10 €	7,60 €
	enfant <13 ans	-	3,00 €	4,40 €
Squash-salle Matisse(**)		3,80 €		
Mini stage			1 ticket	4,60 €

(*) : HC = Hors commune

(**) 30 mn par séance

Ludothèque :

Activités	Commune	HC (*)
Adhésion annuelle / famille ¹	24,70 €	49,40 €
Adhésion annuelle individuelle adulte	12,30 €	24,60 €
Prêt de jeux	1,00 €	2,00 €
carte 10 prêts de jeux	10,00 €	20,00 €
Accueil libre pour les associations uniquement / séance / groupe (jeux sur place sans prêt et adhésion) ²	4,90 €	9,80 €

(*) Hors Commune

¹ L'adhésion à la Ludothèque donne droit à l'adhésion MQ Famille et vice versa² Groupe limité à 10 personnesAlphabétisation :

Activités des MDQ hors tickets	Tarif annuel				HC (*)
	Commune				
	A	B	C	D	
Alphabétisation ³	71.70 €	93.30 €	121.20 €	142.50 €	285.00 €

(*) HC = hors commune

³ Engagement sur l'année, paiement au trimestre**C. Activités jeunesse et Vie des quartiers**

Activités	Commune	HC (*)
Pôle jeunesse		
Participation pour le PSC1	16,00 €	-
Participation pour formation IPSEN	8,00 €	-
Soirées du CMJ		
La soirée (une boisson incluse)	3,70 €	3,70 €
Mini-séjours (4 jours maximum)		
Cf. délibération n° 22 du 14 mars 2011		
Sorties car famille		
Quotient A	33% du prix de revient	-
Quotient B	50% du prix de revient	-
Quotient C	67% du prix de revient	-
Quotient D	83% du prix de revient	-

(*) : HC = Hors commune

D. Activités culturelles

Cf. délibération n°65/04 du 14 juin 2004 pour les conditions d'inscription et de dégressivité.

Conservatoire de musique :

Activités	2021-2022				
	Ignymontains			Etudiants SQY**	HC***
	1er inscrit	2ème inscrit	3ème inscrit		
Eveil musical*	255,60 €	168,30 €	125,10 €		511,20 €
Initiation musicale et ateliers Formation musicale	315,00 €	245,70 €	176,40 €		630,00 €
Cursus instrumental Probatoire - 1er et 2ème cycle *	600,30 €	454,50 €	317,70 €	600,30 €	1 200,60 €
Cursus personnalisé, 3 ^{ème} cycle, 2 ^{ème} instrument*	402,30 €	309,60 €	219,60 €	402,30 €	804,60 €
Chorales					
Ensembles instrumentaux					
Ensembles vocaux et instrumentaux		62,40 €			120,00 €
Cours préparation bac - option musique (au semestre)					
Comédie Musicale		72,80 €			140,00 €
Participation ponctuelle projet et ensembles			36,90 €		

(*) : Facturation annuelle, ou trimestrielle, ou mensuelle (uniquement pour les prélèvements sur 9 mois)

(**) : SQY = Saint Quentin en Yvelines

(***) : HC = Hors commune

Pour les activités de musiques, Il est appliqué pour les familles à inscription multiple, un tarif dégressif croisé avec les activités du théâtre.

Musiques actuelles :

Activités	Tarifs 2021-2022				
	Ignymontains		Etudiants SQY (**)	Adultes SQY	HC (***)
Studios de répétition	10h à 18h30	18h30 à 22h30	10h à 22h30		
Studio 1/ groupe / annuel*	450,00 €	482,40 €	450,00 €	706,50 €	
Studio 1/ groupe / 2h	15,12 €	16,20 €	15,12 €	23,76 €	
Studio 2/ groupe / annuel*	385,20 €	417,60 €	385,20 €	642,60 €	
Studio 2/ groupe / 2h	12,96 €	14,04 €	12,96 €	21,60 €	
Studio 2/ solo / annuel*	257,40 €	278,10 €	257,40 €	428,40 €	
Studio 2/ solo / 2h	8,64 €	9,36 €	8,64 €	14,40 €	
Studio 3/ groupe / annuel*	270,00 €	292,50 €	270,00 €	449,82 €	
Studio 3/ groupe / 2h	9,00 €	9,75 €	9,00 €	15,00 €	
Studio 3/ solo / annuel*	180,00 €	195,30 €	180,00 €	299,88 €	
Studio 3/ solo / 2h	6,00 €	6,50 €	6,00 €	10,00 €	
Studios d'enregistrement	Journée de 8h				
Journée 1	100 €		200 €		
Journée 2	90 €		180 €		
Journée 3	80 €		160 €		
Dépassement horaire	20 €		30 €		

(*) : Facturation annuelle, ou mensuelle (uniquement pour les prélèvements sur 9 mois)

(**) : SQY = Saint Quentin en Yvelines

(***) : HC = Hors commune

Activités du théâtre :

Activités	Tarifs annuels					
	Ignymontains			Etudiants SQY*	Adultes SQY	HC**
	1 ^{er} inscrit	2 ^{ème} inscrit	3 ^{ème} inscrit			
Théâtre 7/8	117,00 €	88,20 €	58,50 €			234,00 €
Théâtre 9/10 - 11/12 - 13/14 15/19 ans	233,10 €	174,60 €	117,00 €			466,20 €
Cycle Théâtre	290,70 €	218,70 €	145,80 €	290,70 €		436,50 €
Théâtre Adultes	348,30 €	261,90 €	174,60 €	348,30 €		
Théâtre Adultes extérieur					417,60 €	696,60 €

Facturation annuelle, ou trimestrielle, ou mensuelle (uniquement pour les prélèvements sur 9 mois)

*(**) : SQY = Saint Quentin en Yvelines*

*(**) : HC = Hors commune*

Pour les activités de théâtre, Il est appliqué pour les familles à inscription multiple, un tarif dégressif croisé avec les activités de musique.

Ateliers « O Clair de la lune »

Dans le cadre des inscriptions aux ateliers « O Clair de la Lune » uniquement, seul le tarif ignymontain est appliqué à l'ensemble des élèves, afin d'encourager l'accessibilité aux ateliers et la mixité. L'intégration des ateliers « O Clair de la Lune » au sein de l'école municipale de théâtre implique l'application d'un tarif unique.

Ateliers O Clair de la lune	Tarifs uniques annuel (*)
Théâtre OCL - Enfants	174,60 €
Théâtre OCL - Adolescents	233,10 €
Théâtre OCL - Adultes	348,30 €

() : Facturation annuelle, ou trimestrielle, ou mensuelle (uniquement pour les prélèvements sur 9 mois)*

Activités du conservatoire d'arts plastiques :

Tarif annuel (*)	1er inscrit	2e inscrit	3e inscrit	HC (**)
1 heure	117.00 €	88.20 €	58.50 €	234.00 €
1 heure 30	174.60 €	131.40 €	88.20 €	349.20 €
2 heures	233.10 €	174.60 €	117.00 €	466.20 €
2 heures 30	290.70 €	218.70 €	145.80 €	581.40 €
3 heures	348.30 €	261.90 €	174.60 €	696.60 €
Cours préparatoires				
Arts plastiques	290.70 €	218.70 €	145.80 €	436.05 €

() : Facturation annuelle, ou trimestrielle, ou mensuelle (uniquement pour les prélèvements sur 9 mois)*

*(**) : HC = Hors commune*

Stages été, petites vacances (toute activité culturelle) - tarifs hors matières premières :

Stages	Commune	HC (*)
Stages été, petites vacances en demi-journée (**)	37.10 €	64.90 €
Stages le samedi (6 heures), ou le dimanche (6 heures)		
Sans modèle vivant	14.70 €	25.80 €
Avec modèle vivant	19.50 €	30.60 €
Stages le samedi et le dimanche (10 heures)		
Sans modèle vivant	29.00 €	50.70 €
Avec modèle vivant	38.30 €	60.00 €

(*) : HC = Hors commune

(**) : Stage en 1/2 journée d'une durée de 15 heures /semaine, application d'un prorata en cas de semaine de vacances ne comprenant pas 5 jours.

Manifestations culturelles :

Manifestations	Droits d'inscription	Tarif
Salon des Arts	Artiste domicilié à Montigny	19.20 €
	Artiste domicilié hors Montigny	29.20 €

Conférences :

Conférence	Tarif
La séance	5.20 €
Le carnet de 5 tickets	19.50 €

Salle Jacques Brel / le cinéma :

Cinéma	Tarif		Séance scolaire	
	Normal	Réduit(**)	Commune	HC (*)
La place	6.00 €	4.00 €	-	-
La carte de 10 places	40.00 €	-	-	-
la place pour toute séance scolaire, ou pour un centre social ou un centre de loisirs (1 place accompagnateur gratuite pour 8 enfants)	-	-	2.90 €	3.90 €
Manifestations exceptionnelles ("ciné p'tit déj", "nuit de l'horreur")	-	4.00 €	-	-
Dispositifs "Lycéens apprentis", "collège au cinéma", "école au cinéma" (tarif déterminé lors de la signature de la convention avec l'ACRIF)	2.50			
La place lors de la fête du cinéma	Tarif national arrêté par le CNC			

(*) : HC = Hors commune

(**) Tarif réduit : étudiants (jusqu'à 25 ans), familles nombreuses, plus de 60 ans, demandeurs d'emploi, sur présentation d'un justificatif

Connaissance du monde	Tarif		
	normal	réduit(*)	scolaire
La place (tarif déterminé dans le cadre de la convention signée avec la société Terre des Mondes)	9.00 €	7.50 €	4.00 €

(*) Tarif réduit : étudiants (jusqu'à 25 ans), familles nombreuses, plus de 60 ans, demandeurs d'emploi, sur présentation d'un justificatif

Spectacles saison culturelle 2021-2022 :Pour les spectacles Spécial jeunes

Tarif unique	
Spectacle Spécial Jeune	14.90 €

Pour les spectacles familiaux et jeune public

		Adulte	Tarif réduit	Enfant < 12 ans
Spectacle familial (dimanche après-midi)	Ferme du Manet	16.60 €		11.30 €
	Salle J. Brel	12.20 €		8.50 €
Spectacle jeune public	Salle J. Brel	12.20 €	8.50 €	2.80 €

		Commune	Hors commune
Séances scolaires	Collèges et lycées (prix / élève) <i>1 accompagnateur gratuit pour 10 élèves</i>	6.60 €	-
	Maternelles et primaires (prix / élève) <i>1 accompagnateur gratuit pour 8 élèves</i>	2.80 €	4.70 €
Tarif scolaire pour spectacle tout public		6.60 €	-

Pour les spectacles vivants à la Ferme du Manet (zones 1 & 2) et à la salle Jacques Brel (zone1)

Catégorie de spectacles vivants en fonction du coût du spectacle		Tarif plein	Tarif réduit
Zone 1	Tarif A	17.50 €	14.90 €
	Tarif B	20.40 €	17.50 €
	Tarif C	25.00 €	21.30 €
	Tarif D	30.40 €	25.90 €
	Tarif E	35.90 €	30.40 €
	Tarif F	46.70 €	39.70 €
	Tarif G	57.60 €	48.90 €
Zone 2	Tarif A	15.00 €	12.80 €
	Tarif B	17.70 €	15.00 €
	Tarif C	21.50 €	18.30 €
	Tarif D	26.10 €	22.30 €
	Tarif E	30.80 €	26.10 €
	Tarif F	40.10 €	34.10 €
	Tarif G	49.40 €	42.00 €

Pour les concerts organisés par le Pôle Musiques Théâtre

	Tarif plein	Tarif réduit	Enfant < 12 ans	Adhérent (*)
Places individuelles	12.20 €	8.50 €	2.80 €	6.00 €

(*) : tarif appliqué pour les adhérents du conservatoire de musique

	Tarif plein	Tarif réduit	Enfant < 12 ans	Adhérent (*)
Conservatoire de musique				
Places individuelles	12.20 €	8.50 €	2.80 €	6.00 €
Musiques actuelles				
Concerts amateurs (Montylive)		3.50 €		
Rencontres de jazz		gratuit		
Concerts avec des artistes professionnels	12.20 €	8.50 €		6.00 €

(*) : tarif appliqué pour les adhérents du conservatoire de musique

E. Maison de la Réussite

Cf. délibération n° 65/04 du 14 juin 2004 pour l'application du tarif réduit.

Activités formation linguistique	Tarif			
	Commune			HC (*)
	Adulte	Réduit	Unique	
Tarif annuel (**)	167.40 €	140.40 €	-	334.80 €

(*) : HC = Hors commune

(**) : Facturation annuelle, ou trimestrielle, ou mensuelle (uniquement pour les prélèvements sur 9 mois)

Activités pour les enfants	Tarif					
	Commune					HC (*)
	A	B	C	D	Unique	
Ateliers langues étrangères - tarif annuel (**)	-	-	-	-	140.40 €	280.80 €
Renforcement des acquis collège et lycée (maths) - Tarif annuel (novembre à juin) - (**)	71.10 €	92.70 €	120.60 €	142.20 €	-	-
Stage de révision scolaire de 5 jours ¹	20.00 €	26.00 €	34.00 €	39.90 €	-	39.90 €
Stage de 5 jours :						
Culture et informatique, ou Sport et informatique (journée + repas) ²	66.80 €	75.70 €	87.60 €	96.50 €	-	-

(*) : HC = Hors commune

(**) : Facturation annuelle, ou trimestrielle, ou mensuelle (uniquement pour les prélèvements sur 9 mois)

¹ Application du tarif commune également pour les enfants scolarisés sur Montigny

² Application d'un prorata en cas de semaine de vacances ne comprenant pas 5 jours

F. Activités sportives

Squash / tennis.

Activités Squash	Adulte		< 16 ans (*) & Etudiant < 25 ans (*)		Comité d'entreprise	
	Commune	H.C. (**)	Commune	H.C. (**)	Commune	H.C. (**)
Abonnement annuel	70,20 €	106,20 €	51,00 €	76,20 €	70,20 €	106,20 €
Ticket invité	3,80 €	5,70 €	3,80 €	5,70 €	3,80 €	5,70 €
Caution - Salle Guillon	17,00 €					

Activités Tennis des IV Pavés	Adulte	Conjoint	< 16 ans (*)	Etudiant < 25 ans	Comité d'entreprise sur territoire de SQY
Abonnement annuel	103,30 €	82,70 €	46,80 €	60,50 €	200,00 €

(*) : Réduit = 12-16 ans, étudiant de moins de 25 ans

(**) : HC = Hors commune

¹ tarif / CE par créneau / an

Stages et école

Activités	Commune
Stage de 5 jours ²	
Omnisports / Omnipousse	37,10 €
P'tits sportifs / Mini Pousses	76,70 €
Pleine nature	78,80 €
Ecoles -tarif annuel (*)	
Ecole des P'tits Bouts	102,00 €
Ecole de Sport	102,00 €

(*) : Cf. délibération du 14 juin 2004 pour les règles d'inscription - prélèvement possible en 3 mensualités

² Application au prorata en cas de semaine avec jours fériés

[Location d'équipements sportifs](#)

Le cas échéant, la location sera soumise à la taxe sur la valeur ajoutée.

Location d'équipements sportifs	Commune	
	Tarif à l'heure	Forfait
Location de gymnases		
Grande salle	35.00 €	-
Petite salle	30.00 €	-
Location équipement couvert aux écoles secondaires	3.00 €	-
Gymnase Pierre de Coubertin		
Grande salle mur d'escalade	290.00 €	-
Petite salle	193.00 €	-
Préparation de la salle		
Grande salle	-	580.00 €
Petite salle	-	386.00 €
Location de terrain		
Terrain en herbe	45.00 €	
Terrain stabilisé ou synthétique	35.00 €	
Terrain de pétanque - boulodrome couvert	12.70 €	
Piste d'athlétisme	29.80 €	
Traçage	-	48.90 €

[Participation des établissements secondaires au frais de gestion et d'entretien des équipement sportifs communaux :](#)

Participation des établissements secondaires	Unité	tarif
ventilation du nombre d'heures hebdomadaire dues pour l'E.P.S. comme suit : 50% des heures annuelles effectuées dans les équipements extérieurs 50% des heures annuelles effectuées dans les équipements intérieurs		aucune participation financière
Facturation des heures en dépassement de la répartition de 50% en équipements extérieurs et 50% en équipements intérieurs	tarif horaire	2.90 €

Centre aquatique du Lac - tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre 2021 :

Activité	Tarif commune					Tarif HC (*)			
	Enfant	Jeune (a)	Adulte	Comité entreprise (b)	unique	Enfant	Jeune (a)	Adulte	unique
Piscine									
1 entrée	1,90 €	3,20 €	5,30 €	5,30 €	-	2,80 €	4,90 €	7,70 €	-
1 entrée pour les Centres de loisirs	-	-	-	-	1,90 €	-	-	-	-
Carte 10 entrées	12,80 €	25,80 €	46,10 €	46,10 €	-	19,10 €	39,20 €	71,70 €	-
1 entrée famille nombreuse	1,40 €	1,90 €	3,70 €	-	-	-	-	-	-
Abonnement annuel	-	-	207,00 €	207,00 €	-	-	-	311,00 €	-
Tarif promotionnel (d)	-	-	4,40 €	-	-	-	-	6,60 €	-
Carte 20 heures	-	-	-	51,80 €	51,80 €	-	-	-	77,70 €
Remplacement carte perdue ou volée	-	-	-	-	3,60 €	-	-	-	3,60 €
Caution bracelet	-	-	-	-	17,40 €	-	-	-	17,40 €
Invité ou accompagnant (c)	-	-	-	-	gratuité	-	-	-	gratuité
Location de ligne d'eau à l'heure	-	-	-	-	56,40 €	-	-	-	56,40 €
Ligne d'eau à l'heure sans MNS	-	-	-	-	11,80 €	-	-	-	33,60 €
Ligne d'eau à l'heure avec MNS	-	-	-	-	-	-	-	-	55,90 €
Ligne d'eau bassin loisirs à l'heure	-	-	-	-	23,60 €	-	-	-	23,60 €
Location de l'équipement à l'heure	-	-	-	-	658,00 €	-	-	-	658,00 €
Relaxation / Sauna / Hammam									
1 entrée	-	-	-	10,10 €	10,10 €	-	-	-	12,50 €
Carte 10 entrées	-	-	-	75,20 €	75,20 €	-	-	-	100,00 €
Abonnement annuel	-	-	-	393,00 €	393,00 €	-	-	-	511,00 €
Tarif promotionnel (d)	-	-	-	-	8,60 €	-	-	-	10,60 €
Remise en forme / Musculation (sans accès à la piscine)									
1 entrée	-	-	-	-	6,80 €	-	-	-	9,70 €
Abonnement semestriel	-	-	-	-	170,00 €	-	-	-	255,00 €
Abonnement annuel	-	-	-	-	285,00 €	-	-	-	428,00 €
Activités aquatiques (avec accès à la piscine)									
Aqua gym									
1 entrée	-	-	-	-	6,30 €	-	-	-	8,90 €
Abonnement trimestriel (e)	-	-	-	-	51,50 €	-	-	-	71,80 €
Abonnement annuel	-	-	-	-	172,00 €	-	-	-	240,00 €
Bébés nageurs, jardin aquatique									
1 entrée	-	-	-	-	5,30 €	-	-	-	8,90 €
Abonnement annuel	-	-	-	-	141,00 €	-	-	-	208,00 €
Activité natation, natation synchronisée									
Abonnement trimestriel (e)	-	53,90 €	57,10 €	-	-	-	75,40 €	79,80 €	-
Abonnement annuel	-	162,00 €	172,00 €	-	-	-	227,00 €	240,00 €	-
Pack Remise en forme / Relaxation / Piscine									
Abonnement semestriel	-	-	284,00 €	-	-	-	-	426,00 €	-
Abonnement annuel	-	-	473,00 €	-	-	-	-	708,00 €	-
Portes Ouvertes									
Journée découverte (d)	Gratuit								

(*) : HC = Hors commune à l'exception de Voisins-le-Bretonneux

(a) : jeune = de 5 à moins de 25 ans sauf activités natation et natation synchronisée 5-17 ans

(b) : Comités d'entreprise installés sur Montigny-le-Bretonneux et Voisins-le-Bretonneux sur justificatif

(c) : places offertes dans le cadre de manifestations de la ville (conseils de quartiers, jeux journal de la ville...)

Accompagnant : personne accompagnant une personne en situation de handicap ou des enfants en activités municipales

(d) : tarif applicable ponctuellement sur arrêté de Monsieur le Maire

(e) : en cas d'inscription en cours d'année et sous réserve de places disponibles

(f) : prélèvement mensuel (12 mois) possible avec actualisation du tarif mensuel prélevé au 1er septembre de chaque année

G. Evènements communaux

Evènements	Unité	Tarif / unité		
		Commune	HC (*)	unique
Marché de Noël				
Association	le mètre linéaire	20,00 €	30,70 €	-
Particulier	le mètre linéaire	32,00 €	44,90 €	-
Artisan	le mètre linéaire	51,20 €	71,70 €	-
Stand professionnel alimentaire	le mètre linéaire	137,00 €	175,00 €	-
Toute animation organisée par la ville				
Animation (jeux, manèges, etc.), Commerciale (Gobelets, etc.)	le ticket	-	-	1,00 €
Repas	le repas	-	-	9,70 €
Commerçant alimentaire professionnel hors marché de Noël	le mètre linéaire	-	-	17,00 €
Commerçant ou artisan non alimentaire	l'emplacement	-	-	57,90 €
Vente ambulatoire (ex. : vente de ballons)	/ jour	-	-	45,00 €
Fête de quartier				
Repas adulte	le repas	-	-	5,80 €
Repas enfant	le repas	-	-	2,90 €

H. Petite enfance

Se reporter à la délibération relative à la mise en place de la prestation de service unique (PSU) fixant le barème de participation familiale dans les équipements d'accueil de jeunes enfants.

Ressource plancher		705.27 €
Ressource plafond "ville"		6 440.00 €
Majoration pour retard	4.90 €	par 1/4 d'heure de retard après l'horaire de fermeture de l'équipement ou de la section
Tarif horaire pour l'accueil d'enfant placé en famille d'accueil		2.14 €

I. Cimetière, concessions et colombarium

Cimetière, concessions et colombarium	Tarif
Concession de 10 ans	142.00 €
Concession de 15 ans	212.00 €
Concession de 30 ans (1)	424.00 €
Droit de dépôt d'une urne	118.00 €
Taxe d'inhumation	118.00 €
Taxe forfaitaire par caveau provisoire à partir du 9ème jour	35.30 €
Taxe de réunion ou d'exhumation de corps	35.30 €

(1) : Les concessions "caveau" sont d'une durée minimale de 30 ans

J. Divers

Divers	Tarif
Dépôts sauvages	
Majoration par dépôt	300.00 €
Cafétéria	
Sandwich	2.00 €
Boisson fraîche	1.00 €
Boisson chaude (café, thé, chocolat) ou boisson au verre	1.00 €
Confiserie	0,50 € / 1,00 €
Autre	
Photocopie (la page)	0.20 €

K. Location de salle et d'équipement communal

- Le cas échéant, les tarifs seront soumis à la taxe sur la valeur ajoutée.

SALLE /PUBLIC	TARIFS				
	Cautiion	1/2 journée	journée	Pénalités pour dépassement d'horaire ¹	
				la 1/2 heure	le 1/4 heure
Salle Gauguin					
Formations politiques - période électorale ²	290.00 €	48.00 €	96.00 €	27.00 €	
Formations politiques - hors période électorale		593.00 €	1 098.00 €	27.00 €	
Associations ignymontaines uniquement		48.00 €	96.00 €	27.00 €	
Salle J. Brel					
Salle de spectacle					
Formations politiques - période électorale	290.00 €	48.00 €	96.00 €	27.00 €	
Formations politiques - hors période électorale		593.00 €	1 098.00 €	27.00 €	
Associations, écoles ignymontaines		48.00 €	96.00 €	27.00 €	
Associations, écoles HC		593.00 €	1 098.00 €	27.00 €	
Salle de réunion					
Formations politiques - période électorale		41.00 €			4.90 €
Formations politiques - hors période électorale		81.00 €			4.90 €
Associations, écoles ignymontaines & ASL		41.00 €			4.90 €
Salles de réunion gymnases & MQ					
Formations politiques - période électorale	290.00 €	41.00 €			4.90 €
Formations politiques - hors période électorale		81.00 €			4.90 €
Associations, écoles & ASL		41.00 €			4.90 €

¹ tout 1/2 heure ou 1/4 d'heure entamé

² En dehors des campagnes électorales à enjeu local (municipales, départementales, régionales), chaque formation politique pourra bénéficier de 3 gratuités /an avec versement préalable de la caution, au-delà le tarif prévu pour les locations de salle aux formations politiques s'applique. Dans le cadre des campagnes électorales à enjeu local, chaque liste ou candidat pourra bénéficier de 2 gratuités pour chaque tour électoral avec versement préalable de la caution.

Article 3 :

D'appliquer les dispositions particulières suivantes pour le paiement des prestations par prélèvement bancaire :

En cas de rejet du prélèvement, il est procédé à l'émission d'un titre de recettes du montant des prestations facturées majoré de 10%. En cas de rejet de prélèvement deux mois consécutifs, la ville se réserve le droit de suspendre unilatéralement le prélèvement.

Article 4 :

Fixe le montant du remboursement des tarifs pour les activités 2020-2021 maisons de quartiers, sports et centre aquatique ci-après :

- Maisons de quartiers André MARLAUX

Tarifs à rembourser	
Activités des MDQ	Adhérent (commune)
Atelier < 1h / trimestre	11,95 €
Atelier > = 1h et < 1h30 / trimestre	13,91 €
Atelier > = 1h30 et < 2h / trimestre	20,23 €
Atelier > = 2h30 / trimestre	27,82 €

- Maisons de quartiers Louis Juvet

Tarifs à rembourser		
Activités des MDQ	Adhérent (commune)	Hors commune
Atelier < 1h / trimestre	3,98 €	-
Atelier > = 1h et < 1h30 / trimestre	5,96 €	11,93 €
Atelier > = 1h30 et < 2h / trimestre	7,95 €	15,90 €
Atelier > = 2h et < 2h30 / trimestre	9,94 €	-
Atelier > = 2h30 / trimestre	11,93 €	23,85 €

Activités	Tarif avoir 20/21
Ecole des P'tits bouts / Ecole des Sports	38,25 €

Activités Squash	Adulte		Comité d'entreprise	
	Commune	H.C. (**)	Commune	H.C
Tarif avoir 20/21	44,05 €	66,64 €	44,05 €	66,64 €

- Sports

- **Centre aquatique**

Tarif avoir 20/21		
Activités	Commune	Hors commune
Natation	102,60 €	143,77 €
Aquagym	143,33 €	200,00 €
BB Nageur	89,30 €	131,73 €

Article 5 :

Fixe le tarif préférentiel-réinscriptions 2021-2022 suivant :

- **10% de réduction sur l'année pour les activités des élèves majeurs:** Cours personnalisé, Cours instrumental Probatoire (1er, 2ème et 3ème cycle), O clair de la lune conservatoire des arts et maison de la réussite.

- **Musiques actuelles, Théâtre**

Activités	Réinscription 2021-2022				
	Ignymontains			Etudiants SOY**	HC***
	1 ^{er} inscrit	2 ^{ème} inscrit	3 ^{ème} inscrit		
Cursus instrumental Probatoire - 1er et 2ème cycle *	540,27 €	409,05 €	285,93 €	540,27 €	1 080,54 €
Cursus personnalisé, 3 ^{ème} cycle, 2 ^{ème} instrument*	362,07 €	278,64 €	197,64 €	362,07 €	724,14 €
Théâtre OCL - Adultes	313,47 €				

- **Maison de la réussite**

Activités formation linguistique	Tarif			
	Commune			HC (*)
	Adulte	Réduit	Unique	
Tarif annuel (**)	150,66 €	126,36 €	-	301,32 €

(*) : HC = Hors commune

(**) : Facturation annuelle, ou trimestrielle, ou mensuelle (uniquement pour les prélèvements sur 9 mois)

Activités pour les enfants	Tarif					
	Commune					HC (*)
	A	B	C	D	Unique	
Ateliers langues étrangères - tarif annuel (**)	-	-	-	-	126,36 €	252,72 €
Stage de révision scolaire de 5 jours ¹	18,00 €	23,40 €	30,60 €	35,91 €	-	35,91 €
Stage de 5 jours :						
Culture et informatique, ou Sport et informatique (journée + repas) ²	60,12 €	68,13 €	78,84 €	86,85 €	-	-

(*) : HC = Hors commune

(**) : Facturation annuelle, ou trimestrielle, ou mensuelle (uniquement pour les prélèvements sur 9 mois)

1 Application du tarif commune également pour les enfants scolarisés sur Montigny

2 Application d'un prorata en cas de semaine de vacances ne comprenant pas 5 jours

- **Conservatoire des arts**

Tarif annuel (*)	1er inscrit	2e inscrit	3e inscrit	HC (**)
1 heure	117,00 €	88,20 €	58,50 €	234,00 €
1 heure 30	174,60 €	131,40 €	88,20 €	349,20 €
2 heures	233,10 €	174,60 €	117,00 €	466,20 €
2 heures 30	290,70 €	218,70 €	145,80 €	581,40 €
3 heures	348,30 €	261,90 €	174,60 €	696,60 €
Cours préparatoires				
Arts plastiques	290,70 €	218,70 €	145,80 €	436,05 €

(*) : Facturation annuelle, ou trimestrielle, ou mensuelle (uniquement pour les prélèvements sur 9 mois)

(**) : HC = Hors commune

- **20% de réduction annuelle sur les activités** : théâtre 7/8 ans, Eveil musical, Initiation musicale.

Activités	Réinscription 2021-2022			
	Ignymontains			HC***
	1 ^{er} inscrit	2 ^{ème} inscrit	3 ^{ème} inscrit	
Eveil musical	204,48 €	134,64 €	100,08 €	408,96 €
Initiation musicale et ateliers Formation musicale	252,00 €	196,56 €	141,12 €	504,00 €
Théâtre 7/8 ans	93,60 €	70,56 €	46,80 €	187,20 €

Pour bénéficier de ces tarifs préférentiels, il est obligatoire de répondre à deux conditions :

- Une réinscription pour 2021-2022
- Avoir payé tous ses trimestres 2020-2021

► **Vote : Unanimité.**

Fait et délibéré en séance les : jour, mois et an que dessus.